

COMMUNE  
DE  
BERNWILLER

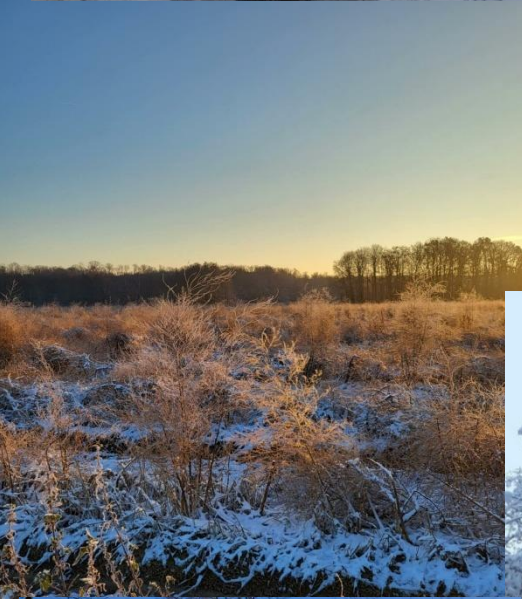


TRAIT  
D'UNION



JANVIER  
2026

ISSN 2681-4579





# SOMMAIRE

<b>MOT DU MAIRE</b>	<b>PAGE 04</b>
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>PAGES 05 À 07</b>
<b>ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026</b>	<b>PAGE 08</b>
<b>URBANISME</b>	<b>PAGE 09</b>
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>PAGE 10</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>PAGES 11 À 20</b>
<b>VIE DE LA COMMUNE</b>	<b>PAGES 21 À 24</b>
<b>ARCHIVES DNA</b>	<b>PAGE 25 &amp; 26</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>PAGE 27</b>
<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>	<b>PAGES 28 À 31</b>
<b>DIVERS</b>	<b>PAGE 32</b>

Bonne lecture

**BULLETIN MUNICIPAL DE BERNWILLER  
JANVIER 2026**

**Diffusion gratuite à tous les foyers de la commune**

**Tirage : 520 exemplaires**

**Impression : IM'SERSON**

**RESTEZ INFORMÉS**

**<https://ammertzwiller-bernwiller.fr>**

**Actualités**

**Trait d'union téléchargeable**

**Délibération du Conseil Municipal**

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**





Chères concitoyennes, chers concitoyens,

## Une rentrée difficile pour l'école

En septembre, notre commune a connu la fermeture d'une classe élémentaire. La mobilisation des parents d'élèves et de la municipalité n'a malheureusement pas suffi pour éviter cette décision. Conséquences directes : Les classes restantes sont désormais surchargées et les enseignants doivent faire face à une charge de travail accrue.

Nous tenons à les remercier pour leur engagement et leur dévouement auprès de nos enfants malgré ces difficultés.

## Des fêtes et des animations réussies

Après cette période compliquée, la fin du troisième trimestre ainsi que le dernier de 2025 ont été plus festifs.

La richesse de Bernwiller repose aussi sur son tissu associatif. Fêtes traditionnelles, événements culturels, actions solidaires : les associations, soutenues par la commune, ont largement contribué à l'animation du village et au maintien du lien social.

Le dernier événement de l'année fut la soirée « vin chaud » devant l'église Saint-Etienne. Ce moment convivial a permis aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, après un concert organisé par le conseil de fabrique d'Ammertzwiller.

## Remerciements aux bénévoles

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent pour animer et égayer notre village. Leur engagement est précieux et rend notre commune vivante.

## Une nouveauté pour 2026 : arrêt du réseau cuivre

Début 2026, le réseau cuivre sera arrêté. Cela signifie que pour avoir une ligne téléphonique fixe, il faudra désormais une connexion fibre. Sans cette installation, les systèmes d'assistance comme Delta Revie et autres boîtiers ne fonctionneront plus. Plusieurs informations ont déjà été communiquées pour permettre aux habitants d'anticiper ce changement.

Au nom du Conseil municipal, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année 2026 pleine de joie, de santé et de projets partagés.

**Patrick BAUR**  
Maire de Bernwiller

## Résumé de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025

### Contrat d'apprentissage

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le recrutement d'un apprenti au service technique à partir du 20 août 2025.

### Dérogation aux travaux réglementés

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, l'accueil de jeunes âgés de 15 à 18 ans en formation professionnelle au sein du service technique. Cette décision permet à la commune de leur confier certains travaux réglementés, sous encadrement strict et dans le respect des règles de sécurité et de prévention.

### Soutien à l'association Les Enfants d'Abord

Le Conseil municipal de Bernwiller a voté à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 257 € à l'association Les Enfants d'Abord.

Cette aide vise à soutenir l'organisation des ateliers-conférences sur le harcèlement scolaire.

### Tarifs de chauffage pour la saison 2025-2026

Le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité, les tarifs de chauffage pour la saison 2025-2026 :

- Consommation (R1) : 0,0737 € HT par kWh
- Abonnement annuel (R2) : 39,16 € HT par kW souscrit

Ces tarifs restent identiques à ceux de la saison précédente.

### Rénovation de la Maison Henner – Avenant au lot Crépissage

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le 2<sup>e</sup> avenant au lot 08 « Crépissage » des travaux de rénovation de la Maison Henner.

Cet avenant diminue le montant du marché de 934,50 € HT (soit une baisse d'environ 1,44 %).

### Rénovation de la Maison Henner – Avenant au lot Électricité

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le 2<sup>e</sup> avenant au lot 15 « Électricité » des travaux de rénovation de la Maison Henner.

Cet avenant diminue le montant du marché de 4 902 € HT (soit une baisse d'environ 4,13 %).

### Rénovation de la Maison Henner – Avenant au lot Carrelage-Faïence

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le 1<sup>er</sup> avenant au lot 10 « Carrelage-Faïence » des travaux de

rénovation de la Maison Henner. Cet avenant prévoit une augmentation du marché de 2 791,80 € HT (soit +17,67 %).

### Rénovation de la Maison Henner – Avenant au lot Plâtrerie

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le 2<sup>e</sup> avenant au lot 09 « Plâtrerie » des travaux de rénovation de la Maison Henner.

Cet avenant prévoit une augmentation de 3 079,23 € HT (soit +1,79 %).

### Rénovation de la Maison Henner – Avenant au lot Sanitaire-Chauffage-Ventilation

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le 3<sup>e</sup> avenant au lot 14 « Sanitaire-Chauffage-Ventilation » des travaux de rénovation de la Maison Henner.

Cet avenant correspond à une réduction de 6 145,04 € HT du montant du marché (soit -3,68 %).

### Rapport annuel sur l'eau 2024

Le Conseil municipal a pris acte du rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'année 2024.

### Transfert de la compétence eau – Avis de la commune

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas transférer la compétence « eau » à la Communauté de communes Sud Alsace Largue (CCSAL) au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### Rapport d'observations de la Cour des comptes – CCSAL

Le Conseil municipal a pris acte du rapport de la Chambre régionale des comptes Grand Est concernant la gestion de la Communauté de communes Sud Alsace Largue pour les exercices 2019 et suivants.

### Motion de soutien contre la fermeture de l'agence Crédit Agricole de Dannemarie

Le Conseil municipal exprime son désaccord avec la fermeture annoncée de l'agence Crédit Agricole de Dannemarie, pour les raisons suivantes :

- La fermeture réduit l'accès aux services bancaires, surtout pour les personnes âgées, fragiles ou peu à l'aise avec les outils numériques.
- Les services bancaires de proximité sont essentiels pour la vie économique et commerciale locale ; leur disparition contribue à la désertification des petites communes.

- Commerçants, artisans et associations locales seront pénalisés, devant se déplacer vers d'autres communes pour leurs opérations.
- La fermeture accentue la diminution des services de proximité en milieu rural, ce qui peut nuire à l'attractivité du territoire.
- La décision a été prise sans concertation avec les élus locaux et avec peu d'information aux habitants.

Décision du Conseil municipal (13 pour, 0 contre, 2 abstentions) :

- Demander le maintien de l'agence à Dannemarie ou, à défaut, la mise en place d'un service bancaire alternatif durable.
- Charger le Maire de transmettre cette motion

## Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

La commune de Bernwiller a reçu plusieurs Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) dans le cadre de ventes de biens immobiliers.

Après étude, la commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens suivants :

- 9, rue des Seigneurs
- 22B, rue Louis Werner
- 28, rue de Mulhouse

## Résumé de la séance du 21 octobre 2025

### Personnel communal — Mise à disposition à l'AFUA Oben am Dorf

Le Conseil municipal a été informé que le secrétariat administratif de l'Association Foncière Urbaine Autorisée (AFUA) Oben am Dorf sera assuré par le secrétariat de la mairie à compter du 01/01/2026.

### AFUA Oben Am Dorf — Avis sur le plan de remembrement

Le Conseil municipal a été informé que l'Association Foncière Urbaine Autorisée (AFUA) Oben Am Dorf a été constituée par arrêté du Sous-préfet d'Altkirch le 24 février 2023, après une première enquête publique réalisée en 2022.

Conformément aux articles L.322-6 et R.322-10 du Code de l'Urbanisme, un dossier de remembrement a été établi avec l'aide de la société AMS Ingénierie (Mulhouse) et approuvé par les propriétaires en réunion du conseil des syndics le 31 janvier 2025.

Le Conseil municipal, après présentation du dossier et discussion : Approuve le dossier de remembrement de l'AFUA Oben Am Dorf par 14 voix pour, 1 abstention.

Charge le Maire de transmettre le dossier à la Préfecture et de prendre toutes les dispositions

nécessaires pour que soit menée l'enquête publique sur la base de ce dossier.

### ENEDIS : convention de servitude de réseaux et de mise à disposition

Dans le cadre du projet d'extension des réseaux souterrains haute et basse tension et de la mise en place d'une armoire de coupure haute tension rue Jean-Jacques Henner à Bernwiller, ENEDIS prévoit de poser une armoire de coupure haute tension sur une parcelle privée dont la commune de Bernwiller est propriétaire.

Pour ce type d'ouvrage sur des terrains privés une convention de servitude ainsi qu'une convention de mise à disposition doivent être signées entre les deux parties.

### Subvention exceptionnelle à l'OCCE

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 520 € à l'OCCE pour la participation de la classe de CM1/CM2 au programme Savoir Rouler À Vélo.

### Territoire d'Énergie Alsace (TEA) — Nouveaux statuts

Le Conseil municipal a été consulté sur la mise à jour des statuts de Territoire d'Énergie Alsace (TEA), le syndicat qui gère l'électricité et le gaz pour de nombreuses communes.

Ces nouveaux statuts visent à :

- Adapter TEA aux nouvelles lois et règles ;
- Renforcer ses actions pour accompagner les communes, notamment dans la transition énergétique ;
- Clarifier ses missions et son organisation, en augmentant le nombre de représentants et en améliorant le fonctionnement des suppléants.

### TEA — Instauration Redevance pour occupation temporaire du domaine public pour les chantiers

Le Conseil municipal de Bernwiller a été informé que les entreprises qui réalisent des travaux sur les réseaux électriques peuvent être amenées à occuper temporairement la voie publique (rues, trottoirs, etc.).

Pour cela, la commune peut percevoir une **redevance**, selon les règles fixées par la loi.

Le Conseil municipal a décidé :

- D'instaurer cette redevance pour tous les chantiers électriques qui occupent temporairement la voie publique ;
- De calculer cette redevance selon les règles légales et de la mettre à jour chaque année en fonction de l'évolution d'un indice officiel ;

- Cette mesure permettra à la commune de percevoir des revenus dès que des chantiers concernés auront lieu.

**Objectif** : que la commune soit compensée pour l'utilisation temporaire de ses rues et espaces publics lors de travaux électriques.

## **TEA — Recouvrement des créances Redevances pour occupation du domaine public pour les chantiers**

Entre 2019 et 2024, certaines entreprises, notamment ENEDIS, ont utilisé temporairement les rues et espaces publics pour leurs travaux électriques sans payer la redevance correspondante.

La commune de Bernwiller a le droit de réclamer ces sommes car toute utilisation du domaine public sans autorisation doit être compensée. Cette redevance correspond à ce que la commune aurait perçu si l'occupation avait été faite de manière régulière.

Ces créances concernent les travaux provisoires sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et n'ont pas encore été réglées.

## **TEA — Rapport d'activité 2024**

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport d'activité 2024 de Territoire Énergie Alsace, présenté et commenté par le Maire.

## **ONF — Programmes des travaux 2026**

Le Maire a présenté au Conseil municipal les programmes de travaux prévus par l'Office National des Forêts pour 2026, ainsi que la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pieds.

Le Conseil municipal a pris connaissance de ces programmes et les a approuvés à l'unanimité.

## **Protection sociale complémentaire – risque « Prévoyance »**

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer à la convention proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour la couverture « Prévoyance » de ses agents.

Cette convention permettra :

- De protéger financièrement les agents en cas d'incapacité, d'invalidité ou de décès ;
- De compléter la protection sociale de base des fonctionnaires et agents de droit public ou privé.

## **Rapport d'activité 2024 – Communauté de Communes Sud Alsace Largue**

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

Ce rapport présente les principales actions et réalisations de la Communauté de Communes au cours de l'année 2024.

## **Chaufferie d'Ammertzwiller – Mission de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil municipal a approuvé le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de chaufferie biomasse miscanthus à Ammertzwiller.

Cette mission, confiée au cabinet **Terranergie**, comprend toutes les étapes nécessaires à la conception et à la réalisation de la chaufferie : études, analyse des offres, suivi des travaux et assistance lors des réceptions.

Le coût de cette mission est de **30 000 € HT**, partiellement prévu au budget 2025 et le reste inscrit au budget 2026.

**\*l'intégralité des comptes rendus du conseil municipal sera consultable prochainement sur le site internet de la commune.**



# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Les prochaines élections municipales auront lieu **en mars 2026**. Ce rendez-vous citoyen majeur permettra de renouveler le conseil municipal pour les six années à venir. À l'issue de ce scrutin, les nouveaux conseillers éliront le maire et les adjoints qui conduiront les projets communaux jusqu'en 2032.

## Dates importantes

- **Premier tour** : 15 mars 2026
- **Second tour (si nécessaire)** : 22 mars 2026
- **Inscriptions sur les listes électorales** :

Il est possible de s'inscrire jusqu'à quelques semaines avant le scrutin. Les habitants sont invités à vérifier leur situation électorale dès maintenant sur le site du Service Public.



## Pourquoi voter ?

Les élections municipales influencent directement la vie quotidienne. Les décisions du conseil municipal concernent notamment :

- l'aménagement et l'entretien des espaces publics,
- les écoles et services à la population,
- l'action sociale et associative,
- les projets environnementaux et de mobilité,
- la culture, les sports et les équipements communaux.

Participer au vote, c'est contribuer à choisir les orientations qui façonneront l'avenir de la commune.

## Qui peut voter ?

- Les citoyens français inscrits sur les listes électorales de la commune ;
- Les citoyens de l'Union européenne résidant dans la commune et inscrits sur les listes complémentaires.

## Points pratiques à connaître

- **Vérifier son inscription** : sur le site dédié ou auprès de la mairie.
- **Vote par procuration** : possible pour les électeurs ne pouvant se déplacer ; les démarches peuvent être initiées en ligne avant validation en gendarmerie, commissariat ou certaine mairie selon les cas.
- **Bureaux de vote** :
  - ➔ BV1 : Mairie 2 rue de l'École
  - ➔ BV2 : École élémentaire 1 rue des Seigneurs

## Restons informés

La commune publiera des informations complémentaires dans les mois à venir : démarches, modalités de vote, rappel des horaires, conditions d'accès aux bureaux de vote.



# URBANISME

## Permis de construire :

PC 068 006 25 E0001  
DITNER Mathieu, 28 rue de Mulhouse,  
2 tunnels stockage agricole → accordé

PC 068 006 24 E0004 M01  
SCHNOEBELEN Gervais, 7 rue de la  
Forêt,  
Hangar de stockage → rectification  
accordée

PC 068 006 25 E0002  
DITNER Jérémy, 3 rue de l'Église,  
Garage + escalier extérieur →  
accordée

## Permis de démolir :

NÉANT

## Déclaration préalable :

DP 068 006 25 F0007  
GREDEL Marie, 23 rue  
d'Ammertwiller,  
Divisons parcellaire → octroi tacite

DP 068 006 25 E0008  
PETERSCHMITT Jonathan, 3 rue des  
Bergers  
Panneaux photovoltaïques → accordé

DP 068 006 25 F0009  
BRAY Aurélien, 34 rue JJ Henner,  
Dalle béton → retiré

DP 068 006 25 F0010  
CORBARI Gilles, 2 rue des Prés,  
Piscine → accordé

DP 068 006 25 F0011  
KINDBEITER Michel, 17 rue des  
Vergers,  
Carport → retrait après décision

DP 068 006 25  
GOURGOUILLON Jean, 10 rue de Mulhouse,  
Remplacement portail et clôture → accordé

DP 068 006 25 F0013  
PFLIGER Denis, 32B rue Louis Werner,  
Algeco → accordé

DP 068 006 25 F0014  
LOPEZ Pedro, 11B rue d'Ammertwiller,  
Clôture brise vue portail → en cours d'instruction

DP 068 006 25 E0015  
REMY Guillaume, 1 rue de Mulhouse,  
Création d'accès sur RD → accordé



**Vous avez un projet de construction ou d'aménagement de votre propriété :** maison, abri de jardin, piscine, clôture ...

**Vous souhaitez agrandir votre construction :** pergola, terrasse, garage ...

**Vous envisagez d'équiper votre toit de panneaux photovoltaïques, ou solaires thermiques, de fenêtres de toit ...**

**Vous voulez connaître la constructibilité d'un terrain.**

**Quelles démarches administratives suivre ?**

**Le PETR Pays du Sundgau est le centre instructeur des autorisations d'urbanisme délégué pour notre commune. Il est à votre disposition pour vous aider à mener votre projet et identifier les démarches administratives nécessaires.**

**Pour le joindre :**

**Contact : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00**

**Téléphone : 03 89 25 99 17 / email : ads@pays-sundgau.fr**

**Vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour être accompagné dans votre démarche. Ses bureaux sont à Altkirch, Bâtiment 15 Entrée B du Quartier Plessier, 39 Avenue du 8ème Régiment de Hussards**



## Certificat d'urbanisme :

CUb 068 006 25 F0007  
Mme GREDEL Marie, 23 rue d'Ammertwiller

CUa 068 006 25 F0008  
Me SIFFERT-KLUSKA Hélène, rue Louis Werner

CUa 068 006 25 E0009  
Mme ERHARD Marie, rue de la Forêt

CUa 068 006 25 E0010  
GENSBITTEL Denis, lieu-dit Oberfeld

CUa 068 006 25 F0011  
SCP PIERLOT-ROGE-LAGACHE-CROZAT, lieu-dit Durrenberg

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**Anna SCHMERBER** née en août, de  
Lucie & Jérémy



**Swan LALAISSON** née en  
décembre, de Margaux et Jérémy

**Toutes nos félicitations aux parents et  
bienvenue aux nouveaux résidents de  
Bernwiller.**

## DECES

Monsieur ANESETTI Jean  
Le 20/08/2025

Monsieur LOBMEYER Patrick  
Le 20/09/2025

Monsieur BERNHARD Jean-Paul  
Le 22/10/2025

Monsieur KAUFFMANN Paul  
Le 23/11/2025

Madame DENTZER Marie-Madeleine  
Le 05/12/2025

**Toutes nos sincères condoléances aux familles  
des défunt(e)s**

## GRANDS ANNIVERSAIRES

Monsieur STAHL a fêté ses 85 ans le 22 août



Madame STOFFEL née BALLAST Marie  
Jeanne a fêté ses 85 ans le 11 septembre



Monsieur WIRTH Antoine a fêté ses 90 ans le  
20 décembre



**C'est avec une grande joie que nous  
souhaitons un joyeux anniversaire à nos  
aîné(e)s**

## PACS

Florian KAEGY & Julie ROCHON  
Le 26/08/2025

**La Municipalité leur adresse tous ses  
vœux de bonheur pour leur engagement**

# VIE ASSOCIATIVE



## LES ENFANTS D'ABORD

L'association Les Enfants d'Abord a repris ses activités après une fin d'année 2024-2025 riche en événements, marquée par l'inauguration de la Maison Jean-Jacques Henner et l'organisation de la kermesse de l'école.

L'Assemblée générale du 26 septembre 2025 a lancé officiellement cette nouvelle saison.

### Changements au sein du bureau

Cette année scolaire s'accompagne de quelques modifications au sein du bureau :

- Antony DUDACZYK succède à Cyrille Litterst en tant que vice-président ;
- Claire Salch, assistée de Agathe PEDUZZI, prend la trésorerie confiée jusque-là à Laetitia Wiczorek.

L'association tient à remercier chaleureusement Cyrille et Laetitia pour leur investissement et leur engagement, qui ont largement contribué à la vitalité de l'association.

### Objectifs et projets

Les objectifs principaux de l'association restent inchangés :

- Soutenir financièrement l'école pour l'organisation de sorties et projets pédagogiques ;
- Proposer des animations familiales, dont la traditionnelle kermesse de fin d'année ;
- Organiser des ventes de produits (vins, fromages, agrumes...) destinées à financer ces actions.

L'accent est également mis sur le renforcement des liens avec l'école et les parents d'élèves, afin de développer des projets communs au service des enfants.



### Une nouveauté gourmande

Parmi les nouveautés de cette saison, l'association organise une marche gourmande le **29 mars 2026**.

Au programme : une balade ponctuée de stands gourmands, offrant aux participants des dégustations tout au long du parcours. Les informations pratiques seront communiquées prochainement.



Merci aux bénévoles et bienvenue aux nouveaux

L'association souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et remercie tous les bénévoles pour leur engagement tout au long de l'année.

Un remerciement particulier est adressé à la mairie pour son écoute et sa disponibilité, qui permettent de mener à bien ces projets.

Enfin, tous ceux qui souhaitent s'impliquer, ponctuellement ou régulièrement, sont invités à rejoindre l'aventure et partager de bons moments avec l'association.

Une nouvelle année pleine de projets attend les Enfants d'Abord !

**Nicolas TERREAUX**  
Président

# VIE ASSOCIATIVE



Bonjour à toutes et à tous.



C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que notre **41<sup>e</sup> Esselfascht** aura lieu le samedi 20 juin et le dimanche 21 juin 2026.

Notre amicale se réjouit de partager avec vous ce week-end festif autour de nos excellentes tartes flambées cuites au feu de bois et de notre soirée dansante du samedi soir.



Le dimanche midi, place à nos fameuses carpes frites, suivies d'une après-midi dansante, ainsi que d'animations pour les enfants : promenade à dos d'âne et bien d'autres encore.

Venez danser, boire, manger et partager de bons moments en famille ou entre amis.  
Nous espérons vous voir nombreux !

Un grand merci aux membres de l'amicale pour leur engagement, ainsi qu'à tous les bénévoles.  
Et comme toujours, merci pour votre accueil lors de la distribution des calendriers.

Au nom de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ammertzwiller, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026, et surtout une excellente santé.

**Christian BAUMANN**  
Président

## LA CHORALE STE CECILE NOTRE CHORALE FETE SES 55 ANS !

Cette année, notre chorale célèbre 55 années d'existence.

Nous sommes un petit groupe d'une dizaine de personnes partageant la même passion : le chant.

Notre mission première est d'animer les offices de nos deux paroisses, Saint-Jean et Saint-Étienne.

En dehors des offices réguliers, nous intervenons également lors des funérailles et, sur demande, pour les mariages.

Nous participons activement à la vie de la Communauté de Paroisses, en animant, avec la chorale de secteur, certaines célébrations : messes des familles, Premières Communions, Professions de Foi, Confirmations, et d'autres temps forts du chemin de foi de nos jeunes.

La chorale est ouverte à tous, quel que soit l'âge, à toute personne aimant chanter et souhaitant partager des moments de convivialité et de prière en musique.  
Nous lançons donc un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre !

Nous répétons régulièrement les chants de notre répertoire afin de conserver le plaisir du chant partagé et de faciliter l'intégration de tout nouveau membre.

Un groupe de jeunes, « Les Enthousiastes », vient d'être récemment créé.

Il a pour objectif de chanter et bouger en Église, au rythme de différents instruments, dans un esprit joyeux et dynamique.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter le site de la Communauté de Paroisses.

<https://www.nd-portesdusundgau.fr>



# VIE ASSOCIATIVE

## L'ASSOCIATION FÊTE DE LA MOISSON D'AMMERTZWILLER

Le dimanche 24 août, la Fête de la Moisson a une nouvelle fois ravi nos visiteurs.

La journée a débuté à l'église avec une messe célébrée par notre curé Jean-Paul, durant laquelle les fruits de la terre et le pain ont été bénis puis distribués aux fidèles.

Sous le chapiteau installé au plateau sportif, plus d'une trentaine de bénévoles en tee-shirts rouges ont accueilli les visiteurs venus acheter pain, brédalas, gâteaux divers et tartes de Linz.



La tombola, toujours très appréciée, proposait de nombreux lots offerts par nos artisans et commerçants, que nous remercions chaleureusement pour leur soutien fidèle.

Cette année, nous avons choisi de soutenir l'ONG Les Enfants du Mékong, engagée depuis 1958 auprès des enfants d'Asie du Sud-Est. Un stand présentant l'artisanat birman ainsi qu'une intervention de la

présidente de la délégation haut-rhinoise, Mme Nora BENAZET, ont permis de sensibiliser le public à la situation en Birmanie, où les enfants restent les premières victimes des conflits.



**Enfants du Mékong est une organisation non gouvernementale soutenant l'éducation d'enfants issus de familles très pauvres et des projets de développement durable liés à la protection de l'enfance et à la scolarisation, dans les pays du Sud-Est asiatique bordant le fleuve Mékong ainsi qu'aux Philippines.**

Les bénéfices de la fête ont permis de remettre un don de 2 000 € à l'ONG. Pour marquer cet élan de solidarité, les bénévoles et les représentants de l'association se sont retrouvés le 7 novembre dans la salle du conseil de fabrique pour partager un moment convivial. Un apéritif dînatoire, préparé avec soin par les dames du comité, a régalé les convives. La soirée s'est conclue par la projection d'une vidéo souvenir, qui a permis de revivre les temps forts de cette 45ème édition de la Fête de la Moisson.

**Toute l'équipe de la Fête de la Moisson d'Ammertzwiller vous remercie pour votre soutien et vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !**

**Dominique HINDERER**  
Président



## ÉCHOS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE ST ETIENNE D'AMMERTZWILLER

À l'approche de la fin de l'année 2025, vient le temps des bilans pour la Fabrique de l'Église Saint-Étienne d'Ammertzwiller.

### Des travaux pour préserver le patrimoine

Cette année encore, la Fabrique a poursuivi les travaux nécessaires à la préservation et à l'entretien de notre patrimoine religieux.

Le montant total de ces interventions s'élève à 12 000 euros.

Plusieurs chantiers ont pu aboutir au cours de l'année :

- **Installation d'une VMC à l'orgue :**  
Sur recommandation de l'entreprise allemande AGIL, qui avait traité en 2024 le bois de l'orgue atteint par des insectes xylophages, une ventilation mécanique contrôlée (VMC) a été installée au niveau de l'instrument. Ce travail a été réalisé en début d'année par l'entreprise RECK.
- **Restauration de la frise du sous-bassement de l'église :**  
Des dégradations du plâtre étaient apparentes, notamment au niveau de la chaire. Cette restauration a été confiée à M. Jacques Briswalter, spécialiste reconnu dans la restauration du patrimoine.



### Un concert de Noël empreint d'émotion

Le 13 décembre, l'église a eu la joie d'accueillir la Chorale Harmonie de Mulhouse pour un concert de

Noël mêlant chants de Noël d'horizons variés, airs d'opéra et chansons populaires.

Un grand merci à la chorale pour cette prestation de qualité, qui a su toucher les cœurs et rassembler les générations autour de la musique.

### Un changement au sein du conseil

L'année 2025 a également été marquée par un changement de composition au sein du conseil de fabrique.

Frédéric Mori a souhaité quitter ses fonctions après plusieurs années de présence fidèle et de dévouement.

Qu'il soit chaleureusement remercié pour son engagement. Nous souhaitons également la bienvenue à Patrick Claudel, qui a accepté de rejoindre l'équipe.



### Remerciements et vœux

La Fabrique tient à exprimer toute sa reconnaissance pour l'accueil réservé lors de la quête annuelle, destinée à soutenir le chauffage, le fleurissement et l'entretien de l'église, ainsi que pour les dons anonymes reçus tout au long de l'année.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui, avec discrétion et générosité, contribuent à rendre notre église belle et accueillante.

En ce début d'année, le Conseil de fabrique adresse à chacune et à chacun ses vœux les plus sincères.

Que cette nouvelle année soit porteuse d'espérance, de paix et de fraternité, et qu'elle vous accompagne tout au long de l'année 2026.

**Bonne et heureuse année 2026 !**

**Le Conseil de Fabrique d'Ammertzwiller**



En septembre a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association, marquée par un renouvellement de la gouvernance.

Un grand merci à Dominique, Édith, Philippe et Véronique pour leur engagement au sein de l'équipe sortante, et bienvenue à Érika, Géraldine, Marielle et Benoît, qui rejoignent Valérie, Françoise, Aurélia, Meï-Liy, Huguette, Rémy et Jérôme.

## Création de la section "Épique Jeunes"

L'Assemblée Générale a également été l'occasion de lancer une nouvelle section, Épique Jeunes', spécialement conçue pour proposer des animations destinées aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 22 ans.

L'objectif : créer des moments de partage à la fois ludiques et culturels, entre jeunes... et parfois avec leurs parents !

Voici un aperçu des activités prévues pour les prochains mois :

- 22 novembre 2025 : atelier de confection de bredalas pour les jeunes (à la Maison Henner)
- Février – mars 2026 : e-tournoi en équipe sur le thème de *Mario Kart*
- Mai – juin 2026 : balade à cheval
- Octobre 2026 : visite du Parlement européen de Strasbourg

Ces événements seront ouverts aux membres de l'association Épique ? et à leurs enfants. Nous serions ravis de vous compter parmi nous !



## Retour sur les moments forts de 2025

En 2025, trois belles initiatives, nées de la collaboration entre Épique ? et la Maison de la Nature, ont vu le jour.

Les enfants de Bernwiller — et les adultes aussi ! — ont pu profiter d'un spectacle vivant proposé par la *Compagnie Sapristelle* : humour, audace et poésie étaient au rendez-vous !



S'en est suivie une conférence interactive sur les chouettes, animée avec brio par François Jaekel, où humour, bonne humeur et rigueur scientifique ont fait bon ménage.

Le troisième moment fut une balade autour du village de Bernwiller, à l'écoute des chouettes chevêches et à la découverte des différentes espèces présentes dans notre environnement.

Enfin, le 8 novembre, un nouveau temps fort a eu lieu dans le cadre de notre partenariat avec la Maison de la Nature : une balade à Ammertzwiller, intitulée « *Havre de Haies à Bernwiller* », pour comprendre l'importance des haies pour la biodiversité.

## Les rendez-vous à venir

En 2026, les soirées « Tisane littéraire » (chaque troisième jeudi du mois) continueront de se développer, avec toujours des partages de lectures et, en complément, des soirées conférences.

L'Escape Game, désormais géré par Épique ?, sera très prochainement à nouveau disponible pour s'amuser en petit groupe... grâce à Jean-Jacques Henner !

## Adhésions 2026

En janvier, il sera temps de renouveler votre adhésion à l'association — que ce soit en soutien ou comme membre actif. Pensez-y !

## Un lieu de vie et de convivialité

N'hésitez pas à faire un tour à Épique ? : prendre un livre, trouver un pantalon, faire du pain, assister à une animation ou une conférence, passer à l'épicerie, coudre, échanger autour d'une lecture...ou tout simplement venir discuter un moment !

*L'association Épique ?*

# VIE ASSOCIATIVE



## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS GILDWILLER/TRAUBACH ET ENVIRONS

1 rue du Réservoir 68210 TRAUBACH-LE-HAUT SIRET 91883776600016  
Nous contacter : Courriel : [morillon.marcel@gmail.com](mailto:morillon.marcel@gmail.com) ou [m-josee.meyer@wanadoo.fr](mailto:m-josee.meyer@wanadoo.fr)

### La section UNC de Gildwiller et Environs

A été créée en 1932. Sa fondation a été essentiellement l'œuvre de Victor HEISSAT garde forestier à Gildwiller 12 communes : Gildwiller, Falkwiller, Hecken, Diefmatten, Sternenberg, Bréchaumont, Buethwiller, Hagenbach, Balschwiller, Ammertzwiller ; Soppe-le-Bas, Bernwiller.

Le drapeau a été béni le 18 septembre 1932.

Durant la guerre 1939/1945 il a été caché par Anna HEBERLE épouse de Albert SCHNOEBELEN.

Son premier porteur a été Jean-Baptiste BRINGY.

Puis, Jules WADEL, Jean-Paul BERNA, GLAAS Jean-Paul, HUEBER Henri lui succéderont.

Le nouveau drapeau fut béni en 1981

#### Les Présidents successifs :

Victor HEISSAT président -fondateur  
Joseph SCHURCK  
Louis BRUCKERT  
Léonard WADEL  
René BLONDE  
Joseph HINDERER  
Joseph EHRET

### La section UNC TRAUBACH et Environs

A été créé en février 1930 par des membres de Traubach-le-Haut, Traubach-le-Bas, Wolfersdorf, Bréchaumont, Guevenatten, Elbach, Hecken, Falkwiller et Gildwiller, soit au total 44 membres.

La section fut dotée de son premier drapeau en 1939.

Durant la guerre 1939/1945 Le drapeau fut caché dans la sacristie de l'Eglise de Traubach-le-Haut, et fièrement ressorti de sa cachette par M. le Curé HEGELE, en novembre 1944.

Son premier porteur était HUEBER Jérôme, qui le resta jusqu'à sa mort le jour du Congrès à Zillisheim, drapeau en main en 1965.

Lui succéderont Joseph LIEBENGUTH, Paul GOLLY, Henri LIEBENGUTH le 7 mai 1978 fut béni le nouveau drapeau.

#### Les Présidents successifs :

DURINGER Ernest  
GREINER Emile (père) garde forestier.  
GAAG Eugène  
Emile GREINER fils (garde forestier)  
Gilbert LIEBENGUTH  
Edmond DURLIAT

**La commémoration du 11 novembre 2017 à TRAUBACH concrétisera la fusion entre les deux sections.**

**Les présidents successifs de l'UNC Gildwiller et Environs fusionnée :**

**Joseph EHRETH, Nicolas SCHNOEBELEN, Marcel MORILLON.**

**Porte-Drapeau : HUEBER Henri LIEBENGUTH Henri DENTZER Maxime MEYER Bernard**

L'adhésion à l'UNC est ouverte à la « 4<sup>e</sup> génération du feu » « les combattants engagés à l'extérieur du territoire national depuis la fin de la guerre d'Algérie » les soldats partis en OPEX (Opérations Extérieures) et à TOUS ceux qui partagent les mêmes valeurs afin d'accomplir le devoir de mémoire, de transmission de la mémoire vers les jeunes générations, de ne pas oublier notre histoire et tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre leurs valeurs et notre liberté.



Afin de continuer ce magnifique chemin tracé par nos anciens depuis les années 30

**Rejoignez-nous !**



**Le Président, Les Anciens Combattants, les « Soldats de France » les sympathisants de l'UNC Gildwiller et Environs**

**vous souhaitent une bonne année 2026**



*Donneurs de sang  
« Balschwiller et  
Environs »*

## COLLECTES PREVUES EN 2026 :

- ♥ Mardi 06 janvier, HAGENBACH
- ♥ Mardi 03 mars, HAGENBACH
- ♥ Jeudi 30 avril, BUETHWILLER
- ♥ Lundi 29 juin, BERNWILLER
- ♥ Lundi 24 août, BERNWILLER
- ♥ Jeudi 05 novembre, BUETHWILLER

**Vous avez entre 18 et 71 ans...STOP ...**

**Vous qui êtes en bonne santé...STOP ...**

**N'hésitez pas à nous rejoindre...STOP...**

**Nous serons plus nombreux...STOP...**

**Pour tendre notre bras...STOP...**

**Et contribuer à soigner des malades...STOP...**

**Un grand MERCI à tous ...STOP...**

**Nous ferons un geste citoyen...STOP...**

**Et pourrons être fiers de nous...STOP...**



Le 6 décembre, la section Jeunes de l'association Épiqueoi ? a organisé un atelier de confection de bredalas pour les adolescents, dans le cadre chaleureux de l'atelier du peintre Jean-Jacques Henner.

Accompagnés par Françoise et Marie-Josée, les neuf participants ont mis la main à la pâte pour réaliser une belle quantité de biscuits, chacun repartant avec une boîte généreusement garnie.

L'ambiance était à la fois dynamique, conviviale et appliquée : chacun tenait à réussir ses petits gâteaux !

Cerise sur le gâteau, une partie des bredalas a été cuite dans le four à pain traditionnel de la maison Henner, apportant une touche d'authenticité supplémentaire à l'atelier.

Entre rires, astuces de pâtissiers et bonne humeur, cette activité a offert aux jeunes un moment de partage gourmand et chaleureux.

Une belle manière de préparer les fêtes tout en (re)découvrant les traditions alsaciennes.



# VIE ASSOCIATIVE

## UN 39<sup>e</sup> ALTABÜRAFASCHT EXCEPTIONNEL !

Quelle édition extraordinaire ! Durant tout le week-end, le 39<sup>e</sup> Altabürafascht a réuni des milliers de visiteurs venus rire, partager, découvrir et célébrer ensemble notre tradition.



Grâce à votre présence, votre enthousiasme et vos sourires, cette fête a une fois de plus brillé de mille feux. Merci à toutes et à tous d'avoir apporté cette si belle énergie, celle qui fait de notre Altabürafascht un moment unique chaque année.



Nos chaleureux remerciements vont à :

- **Tous nos visiteurs**, qui avez fait vivre cette fête avec votre bonne humeur communicative.
- **Nos partenaires**, pour leur soutien fidèle et leur professionnalisme, sans lesquels rien ne serait possible.
- **Nos exposants**, qui ont su émerveiller petits et grands grâce au marché et à l'exposition de machines, véritables fenêtres ouvertes sur le monde agricole et artisanal.
- **Les artistes, musiciens et groupes folkloriques**, dont l'énergie et le talent ont fait vibrer la fête : merci pour ces instants de musique, de danse et de joie !
- **Les participants du défilé**, pour leurs magnifiques chars, leurs tracteurs décorés et leurs tableaux empreints de tradition, qui ont enchanté le public.
- Et surtout, **nos formidables bénévoles**, présents à chaque étape : montage, accueil, service, rangement... Votre dévouement et votre sourire sont le cœur battant de cette fête. Mille mercis !



Nous avons déjà hâte de vous retrouver pour une édition très spéciale : **le 40<sup>e</sup> Altabürafascht**, qui se déroulera les **12 et 13 septembre 2026** !

En ce début d'année, l'association adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux.

Que l'année qui s'ouvre soit riche en projets, en rencontres et en moments de partage, et qu'elle vous apporte joie, santé et sérénité.

*L'association du Altabürafascht*



# VIE ASSOCIATIVE



## BILAN DE L'ANNEE 2025 ET PROGRAMMES A VENIR

L'année 2025 nous a une nouvelle fois apporté de belles satisfactions.

La belle récolte de pommes a notamment permis de transformer plus de **800 kg** en jus pasteurisé, un record bienvenu pour nos membres et nos fidèles acheteurs.



L'année a débuté par un stage de vannerie organisé sur quatre samedis. Dix-sept participants ont pu se perfectionner dans la confection de paniers et d'autres objets décoratifs.

Nos six séances de démonstration de taille, animées par nos six moniteurs, ont également rencontré un vif succès : de nombreuses personnes ont pu s'initier aux techniques de taille et d'entretien des arbres fruitiers.

Malgré une météo capricieuse, notre journée Portes ouvertes du 5 octobre a accueilli un public nombreux, que je remercie vivement pour son soutien à l'association.

Près de 250 kg de pommes ont été vendus, ainsi que du jus de pomme frais et pasteurisé.

Nous avons également enregistré près de 120 commandes d'arbres fruitiers et d'arbustes d'ornement.

Les visiteurs ont pu déguster les délicieux beignets aux pommes, ainsi que les confitures d'Aurélié et le miel de Jean-Claude, qui ont une nouvelle fois remporté un franc succès.

Je tiens à adresser un grand merci à tous les membres qui se sont investis pour faire de cette journée une réussite.

Mes remerciements vont aussi à la COMCOM Sud Alsace Largue pour sa subvention, dans le cadre du Gerplan, accordée pour toute commande d'arbres fruitiers, ainsi qu'au Crédit Mutuel d'Illfurth, à Groupama, et à tous les généreux donateurs ayant offert des lots pour la tombola.

Au nom de toute l'association, je vous souhaite une très belle année 2026, pleine de santé, de bonheur et de beaux fruits.

---

## Calendrier des tailles 2025–2026

### Samedi 13 décembre 2025 – 14h

Taille de formation et d'entretien de haute tige  
**Lieu** : Verger conservatoire, Bernwiller

### Samedi 10 janvier 2026 – 9h

Taille de formation et d'entretien de haute tige  
**Lieu** : Parc Henner, Bernwiller

### Samedi 7 février 2026 – 14h

Taille de formation et de fructification de haute tige  
**Lieu** : Verger de Laurent Schittly, route entre Balschwiller et Saint-Bernard

### Samedi 21 février 2026 – 14h

Taille de rajeunissement sur haute tige  
**Lieu** : Chez Pierre Stark, 70 rue Hagenbach, Eglingen

### Dimanche 1er mars 2026 – 9h

Taille de formation  
**Lieu** : Chez Morand Gard, 12 rue de Mulhouse, Ammertzwiler

### Dimanche 15 mars 2026 – 9h

Taille d'entretien de haute tige  
**Lieu** : Chez André Christen, 48 bis rue du 27 Novembre, Balschwiller

**Le Président André GRIENENBERGER**

# VIE ASSOCIATIVE

## Le Conseil de Fabrique : préserver, embellir et faire vivre notre église

En ce début d'année, les membres du Conseil de Fabrique souhaitent adresser à chacun d'entre vous leurs vœux les plus chaleureux.

« *Le bonheur n'est pas une destination, mais une façon de voyager.* » — **Margaret Lee Runbeck**

Que 2026 vous apporte douceur, santé, belles rencontres et bienveillance partagée.

---

## Prendre soin de notre église, ensemble

Notre église n'est pas seulement un bâtiment : elle est un morceau de notre histoire, un lieu de souvenirs, de rassemblements, de célébrations et parfois de réconfort.

Nous avons à cœur d'en prendre soin, avec sérieux mais aussi avec beaucoup d'attachement. Cette année, l'électrification des cierges du chœur a permis d'améliorer la commodité et la sécurité.

Et si l'église conserve cette âme si chaleureuse, nous le devons aussi et surtout à Anne-Marie. Toujours présente, discrète mais essentielle, elle veille sur chaque détail, chaque décoration, chaque lumière. Son attention apporte une touche de beauté qui réchauffe le cœur.

## Un grand merci à elle.

Votre accueil et vos sourires lors du ramassage des enveloppes, ainsi que votre générosité lors de la quête pour l'entretien de l'église, nous ont profondément touchés.

La quête a atteint la somme de **4 247 €** : merci pour votre contribution.

---

## Des petites mains précieuses

L'église vit aussi grâce à tous ceux qui offrent un peu de leur temps. Deux fois par an, une équipe de bénévoles se réunit pour un nettoyage simple mais essentiel.

Ce sont deux heures de bonne humeur, d'échanges... et d'utilité !

Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux volontaires pour partager ces moments.

Autour de l'église également, il y a beaucoup à faire : haies, parking, cimetière. Chaque coup de main compte.

---

## Des moments qui rassemblent

Cette année, la Journée Solidarité nous a permis de proposer un repas grâce au talent de Marie-Paule Martin et de son équipe, au profit du Couvent de Bellemagny.

Le 16 novembre, nous avons eu la joie d'accueillir un concert de Martine et Hubert, deux artistes passionnés qui offrent bien plus que des chansons : de véritables moments de paix, de douceur et d'émotion. Leur générosité s'est une nouvelle fois exprimée, puisqu'ils ont reversé une partie de la quête à l'entretien de l'église.

---

## Merci à vous

Merci pour vos gestes, petits ou grands. Merci pour votre présence. Merci de faire vivre cette église qui, au-delà des pierres, est un peu le cœur du village.

Continuons ensemble à la préserver et à l'embellir.



**Le Président Philippe Schittly**

# VIE DE LA COMMUNE

## UN BRETZEL D'OR POUR LA REHABILITATION DE LA MAISON HENNER



La promotion 2025 des Bretzels d'or « Louise Weiss » décernés par l'Institut des arts et traditions populaires d'Alsace (IATPA) s'est déroulée dimanche 19 octobre à 16 heures à l'Espace Rohan de Saverne.

Créée en 1976 par Germain Muller, cette "Légion d'honneur alsacienne" a été remise à celles et ceux qui, en 2025, ont contribué talentueusement à embellir l'âme de la région et qui ont réinventé les traditions avec fierté.



© Cérémonie 2025 Saverne Nicolas Roses

- 1er prix : Bernwiller, à travers son projet de réhabilitation de la maison Henner, la mise à l'honneur d'un enfant du pays,
- 2e prix : Gerstheim qui nous rappelle que la vaisselle Loux n'est pas un luxe mais un patrimoine,
- 3e prix : Gundershoffen et ses communes voisines pour commémorer l'Histoire, la mémoire.

Cette récompense salue le travail réalisé autour de la réhabilitation de la maison Henner, un bâtiment chargé d'histoire et profondément ancré dans l'identité locale.

Ce projet, mené avec soin et respect de l'authenticité du lieu, a permis de redonner vie à cette demeure tout en préservant son caractère architectural et son âme d'antan. La maison Henner constitue désormais un élément patrimonial majeur du village, illustrant l'importance attachée par la commune à la transmission de son histoire.



© Cérémonie 2025 Saverne Nicolas Roses

Cette distinction est une fierté collective, qui témoigne de l'engagement de Bernwiller en faveur de la sauvegarde de son patrimoine.

La distinction du Bretzel d'Or vient ainsi couronner un travail collectif exemplaire et souligne l'importance de préserver les traces de notre histoire commune. Grâce à cette réhabilitation, la maison Henner retrouve toute sa place dans le patrimoine de Bernwiller et continue de témoigner du parcours remarquable de l'un de nos plus grands artistes.

Cette reconnaissance constitue une fierté pour la commune et un encouragement à poursuivre nos actions en faveur de la mise en valeur et de la transmission de notre héritage local.

La commune adresse ses remerciements à l'ensemble des acteurs du projet et se réjouit de voir la maison Henner continuer à vivre et rayonner au sein du village.

## MARCHÉ DE NOËL – ÉDITION 2025

Les 21, 22 et 23 novembre s'est tenu le marché de Noël organisé par Les Décors du Village. Une fois encore, l'événement a rencontré un vif succès !

Après un démarrage discret en 2023 puis une très belle fréquentation en 2024, les visiteurs ont de nouveau été nombreux cette année. Il faut dire que tout était réuni pour les accueillir : une décoration féérique, des stands et cabanons mettant à l'honneur l'artisanat local, des crêpes et autres gourmandises éveillant les papilles, sans oublier des repas préparés avec soin.



L'ambiance chaleureuse et conviviale, ponctuée de nombreux sourires, a largement contribué au succès de cette édition.



Les visiteurs ont pu découvrir des exposants venus de toute la région, apprécier leur créativité et leur savoir-faire, le tout autour d'un vin chaud, d'un chocolat chaud, d'une crêpe ou d'un dessert... et même profiter d'un moment privilégié auprès des poneys de Charly.



Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Quelles surprises magiques Les Décors du Village nous réservent-elles pour la prochaine édition ?

## UNE SOIREE « VIN CHAUD » TOUJOURS AUSSI CONVIVIALE



Samedi 13 décembre, la traditionnelle soirée « vin chaud » organisée par la municipalité a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Année après année, ce rendez-vous attendu ne cesse de rassembler les habitants dans une ambiance chaleureuse et festive.



De nombreux habitants de Bernwiller se sont retrouvés sur la place du village d'Ammertwiller, magnifiquement décorée pour les fêtes, afin de partager un moment de convivialité autour du vin chaud préparé par Gervais SCHNOEBELEN, servi avec le sourire par plusieurs membres du Conseil municipal. La dégustation était accompagnée de délicieux gâteaux généreusement offerts par les familles des élus.

Les participants ont également pu savourer de succulents marrons chauds, préparés par Joseph DITNER, très appréciés tout au long de la soirée.

VOUS ÊTES INVITÉS À LA  
**FÊTE DE FIN D'ANNÉE**

Le Conseil Municipal et l'Association Les Décors du Village souhaitent partager une soirée du temps de Noël en votre présence le

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025	16H00 ÉGLISE SAINT- ETIENNE	17H00 PLACE DU VILLAGE
Commune Historique D'Ammertwiller	CONCERT CHORALE HARMONIE	Vin chaud, Chocolat chaud, Marrons chauds, Bûches de Noël
	Offerts par le Conseil Municipal	

ANIMATION DE LA MANIFESTATION SI MALVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES



La météo clémente a largement contribué à la réussite de l'événement, permettant à chacun de profiter pleinement des superbes décorations de Noël installées par l'association Les Décors du Village, qui ont apporté une touche féerique à la place du village.

Un grand merci à l'ensemble des organisateurs, bénévoles, élus ainsi qu'aux membres de l'association Les Décors du Village, dont l'engagement et le dévouement ont, une fois encore, permis de faire de cette soirée un moment chaleureux et réussi.

# VIE DE LA COMMUNE

Dans le cadre d'un projet d'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) sur la commune de Bernwiller, trois professionnelles de la petite enfance lancent une enquête auprès des habitants afin d'identifier au mieux les besoins des familles en matière d'accueil de la petite enfance.



## Qu'est-ce qu'une MAM ?

Une Maison d'Assistantes Maternelles est un lieu d'accueil collectif dans lequel deux à quatre assistantes maternelles agréées travaillent ensemble, tout en restant indépendantes. Chaque professionnelle conserve son statut, son agrément et ses contrats avec les parents, mais l'accueil des enfants se fait dans un espace commun, spécialement aménagé et conforme aux normes de sécurité.

Les enfants accueillis en MAM ont généralement moins de 3 ans, et bénéficient d'un cadre rassurant, à mi-chemin entre l'accueil individuel et la collectivité.

## Un projet construit avec sérieux

L'ouverture d'une MAM ne s'improvise pas. Elle nécessite :

- un projet éducatif commun
- un local adapté, sécurisé et validé par les services compétents
- l'accord de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- une collaboration étroite avec la CAF et les collectivités locales

Ce travail préparatoire garantit un accueil de qualité, respectueux du rythme et des besoins des jeunes enfants.

## Un lieu rassurant pour les familles

Pour les parents, la MAM offre un environnement :

- à taille humaine
- chaleureux et sécurisant
- encadré par des professionnelles qualifiées et connues de l'enfant

C'est aussi un lieu de confiance, favorisant le dialogue, la continuité éducative et le bien-être de l'enfant.

## Une réponse aux besoins du territoire

Dans de nombreuses communes, les MAM représentent une réponse concrète au manque de solutions d'accueil pour les jeunes enfants. Elles participent au dynamisme local et au soutien à la parentalité.

Votre participation à ce questionnaire les aidera à orienter ce projet et à proposer un service répondant réellement aux attentes des familles du village.

Pour répondre au questionnaire, rien de plus simple, il vous suffit de flasher le QR code ci-contre avec votre smartphone.



Nous vous remercions chaleureusement pour le temps consacré et pour votre aimable contribution à cette démarche.

## Vous avez des questions ?

Contact email : [mam.bernwiller@gmail.com](mailto:mam.bernwiller@gmail.com)

# Sundgau



**ALAIN AFFLELOU**

2 place de la République  
ALTKIRCH  
Tél. 03 89 25 22 60  
RENDEZ-VOUS EN MAGASIN !

Mars 2025, RCS Nanterre 304 577 794.

42427000

Bernwiller

## Vincent de Pizzo a vaincu son premier Ironman

Dépasser toutes ses limites: c'était l'objectif de Vincent de Pizzo il y a un peu plus d'un an lorsqu'il a décidé de préparer sa participation à un premier Ironman, l'un des plus longs formats de triathlon. Le jeune Bernwillerois de 28 ans raconte son épopée sportive, de l'achat de ses baskets au passage de la ligne d'arrivée de l'épreuve de Thonne (Suisse) à la fin de l'été.

35 000 mètres de natation, 4 000 kilomètres à vélo, 960 km de course à pied et 132 heures à la salle de sport. Ces chiffres donneraient le tournis à plus d'une personne, et c'est pourtant les distances sportives réalisées pendant un an par Vincent de Pizzo, 28 ans. Tous ces kilomètres, cet habitant de Bernwiller ne les a pas parcourus pour rien. Le Sundgauvien avait un objectif bien précis en tête: terminer un Ironman. Le nom donné à l'un des plus longs formats de triathlon. Cette course multidisciplinaire consiste à enchaîner 3,8 km de natation, 180,2 km de cyclisme puis un marathon, donc une épreuve de course à pied de 42,195 km. « J'ai toujours entendu que l'Ironman était la chose la plus dure que l'on pouvait faire. Je m'étais promis que j'en ferais un », explique Vincent de Pizzo.

Et comme le Bernwillerois n'est pas du genre à trahir ses engagements, le jeune homme est allé au bout de son objectif. Mais avant de franchir la fameuse ligne d'arrivée de ce triathlon longue distance en août dernier, il est utile de rembobiner un an en arrière pour se pencher sur le parcours de Vincent de Pizzo.

### Dix ans sans sport, puis le déclic

Ce dernier a commencé sa préparation en août 2024 à Lisbonne au Portugal où il résidait et travaillait dans un service clientèle. « J'étais très sportif plus jeune et j'ai notamment été licencié pendant quatorze ans à l'Amicale cycliste Thann où je faisais du VTT et du vélo de route. Après j'ai fait du rugby, de la gymnastique, du tir à l'arc, du foot... », énumère le Sundgauvien. Puis pendant presque dix ans, plus rien. « J'ai fait une pause de sport et je me suis remis à l'escalade quand j'avais 26 ans, et un an après, cette idée de préparer un Ironman s'est concrétisée. Je me suis dit qu'à 27 ans, c'était l'âge idéal pour le faire », se rappelle Vincent de Pizzo.

Première étape de l'épreuve: acheter des chaussures de course à pied. « Jen'ai pas assez fait attention aux chaussures



Vincent de Pizzo a participé à un Ironman à Thonne. Son parcours sportif a été sublimé par de magnifiques paysages qu'offre la commune suisse du canton de Berne. Photo DR

que j'ai achetées et ça m'a valu des ennuis à la cheville et au pied », grimace le sportif en repensant à ce petit pépin d'entrée de jeu. Mais après avoir guéri de ses blessures et s'être bien équipé autant pour la course que le vélo et la natation, la machine était lancée. Vincent de Pizzo était fin prêt pour son année d'entraînement.

### Deux rendez-vous tests

« À la semaine, cela représentait six jours sur sept de sport avec parfois même plusieurs séances par jour, il y a juste le samedi où je ne faisais rien. Et le dimanche était consacré à une grosse sortie à vélo », mentionne le sportif, qui suivait des programmes sportifs via la technologie Garmin pour se préparer. À cela s'ajoutait du renforcement musculaire à la salle de sport pour éviter au maximum les blessures.

Tous ces entraînements, Vincent de Pizzo les faisait avec

dans le viseur l'Ironman de Nice. « C'est l'un des plus beaux avec une belle épreuve de vélo en montée. Mais malheureusement, les inscriptions étaient fermées tôt et j'ai donc décidé de m'inscrire à celui de Thonne en Suisse qui se déroulait le 24 août », raconte le Bernwillerois. Avant le grand départ, le jeune homme s'est inscrit à plusieurs épreuves intermédiaires. « Mon premier test c'était le semi-marathon de Lisbonne en février. C'était une expérience en demi-teinte, je l'ai terminé en 2 h 07 mais j'ai eu du mal », se remémore-t-il.

Puis en mai, Vincent de Pizzo s'est testé sur un Ironman 70.3 à Aix-en-Provence, qui est une compétition de triathlon dérivée de l'Ironman appelé aussi Half Ironman. Il y a parcouru 1,9 kilomètre de natation, 90 kilomètres de vélo et de 21,1 kilomètres de course à pied en 6 h 44. « La partie natation était vraiment horrible et c'est ce qui m'a poussé à me remettre plus sérieusement à l'entraînement ».

ment à la piscine en rentrant, en vue du vrai Ironman. »

Et voilà, le 24 août, Vincent de Pizzo se retrouve finalement sur la ligne de départ de son Ironman à Thonne aux côtés de 1 600 autres participants. « Je n'étais bizarrement pas tant stressé. Je savais à quoi m'attendre et j'étais entouré de mes parents et de ma grand-mère Yolande, venus me soutenir », sourit le sportif sundgauvien. Et en effet, les débuts se passent bien, malgré des kilomètres de natation dans une eau à 16°. « Le vélo c'était génial aussi, l'ambiance était particulière, j'ai beaucoup aimé. »

### Après 13 h 47 d'efforts...

Puis vient l'épreuve de la course à pied qui a été cette fois très difficile pour Vincent de Pizzo. « Ça a été une véritable traversée du désert pendant une longue période du marathon. Ma tête est partie et c'était très dur de se reprendre. Malgré la difficulté, pour

le Bernwillerois « il fallait finir ». Et après 13 h 47 d'efforts, le jeune homme a passé la ligne d'arrivée. « J'étais content d'avoir terminé, même si j'aurais aimé finir en moins de douze heures. J'ai beaucoup profité des paysages qui étaient juste fabuleux et féériques à Thonne mais aussi de la super ambiance qui plane tout au long de la course entre les participants et le public », mentionne avec émotion le sportif.

### Dépassement de soi et émotions

Ce dernier retiendra de ce défi sa capacité à se dépasser et à respecter ses engagements. « Cela a suscité beaucoup d'émotions chez mes proches, les gens en parlaient plus que moi », rit-il. « Je pense qu'avec de l'entraînement tout le monde peut le faire, la preuve en est que je ne faisais plus de sport depuis dix ans et qu'en m'y remettant j'y suis arrivé. »

Désormais le Sundgauvien compte bien passer à autre chose. Bye-bye ses équipements de triathlon, pour lui c'est retour à l'escalade, la randonnée, et peut-être, qui sait, à nouveau un peu de course à pied.

• Aglaé Kupferlé



Au programme du défi sportif: 3,8 km de natation. Photo DR



Plus jeune, le Bernwillerois a longtemps pratiqué du cyclisme en club à Thann. Il était donc particulièrement performant dans l'épreuve à vélo de l'Ironman. Photo DR

**4<sup>e</sup> LE CARTON**  
**20<sup>e</sup> LES 6 CARTONS**  
**SUR PLACE : 5<sup>e</sup> LE CARTON,**  
**25<sup>e</sup> LES 6 CARTONS**  
**OUVERTURE DES PORTES 18H30**  
**DÉBUT 20H**

LOTO

10 66 13

**Des 10 ans de HI'COM**  
**COMMERCANTS & ARTISANS**  
**HIRSINGUE**  
**Le 8 novembre 2025**  
**au COSEC - HIRSINGUE**

**10 000<sup>e</sup> DE LOTS, 1 BON VOYAGE,**  
**BONS D'ACHATS, BONS RESTAURANTS,**  
**LOTS DIVERS ...**

**Prévente chez : FS FERBER COIFFEUR - HIRSINGUE • TABAC PRESSE BAUMANN - HIRSINGUE • BOUTIQUE L'INATTENDU - ILLTAL**

462405-000

# Sundgau

**Regio Façade**  
à MULHOUSE

Artisans de la région  
Plus de 16 ans d'expérience  
à votre service

- Isolation extérieure
- Ravalement de Façade
- Traitement des fissures
- Imperméabilisation façade
- Crépiçage
- Travaux & isolation thermique

10  
ANNÉES  
D'EXPÉRIENCE

06 40 75 60 95  
contact@regio-facade.fr  
www.regio-facade.fr

473371100

Bernwiller

## Depuis dix ans, Martine Welterlin et Hubert Gensbittel chantent l'amour

Ce dimanche 16 novembre à 16 h, l'église de Bernwiller accueillera le concert célébrant les dix ans du duo Amour et bonheur partagés. Composé de deux habitants du village, Martine Welterlin et Hubert Gensbittel, le duo proposera au public une belle parenthèse en chansons.

Cela fait maintenant dix ans que leurs voix s'accordent à merveille : Martine Welterlin et Hubert Gensbittel, qui forment le duo Amour et bonheur partagés, donneront un concert anniversaire ce dimanche 16 novembre à 16 h à l'église de Bernwiller. Un lieu symbolique pour ce duo bernwillerois, puisque celui-ci a donné son tout premier concert en décembre 2015 dans l'église Saint-Jean. C'est la même année, en juillet 2015, que les deux passionnés de chant, membres des chorales de Burnhaupt puis de Bernwiller, ont décidé de former leur duo. « Soliste dans la chorale, l'idée germe à l'instant même de puis longtemps de créer quelque chose de nouveau pour faire des concerts. Je m'étais imaginé faire un duo avec une de mes filles, mais elles ont quit-



Martine Welterlin et Hubert Gensbittel fêtent les dix ans de leur duo Amour et bonheur partagés ce dimanche à 16 h à l'église de Bernwiller. Photo Aglaé Kupferlé

té le nid familial. Puis j'ai eu la chance de rencontrer Martine à la voix remarquable via la chorale, qui a accepté de relever le défi avec moi », se souvient Hubert Gensbittel, retraité âgé de 68 ans.

### Apaiser les maux avec la musique

Martine Welterlin, 42 ans,

exprime encore aujourd'hui toute sa reconnaissance à son camarade pour lui avoir fait cette proposition.

« C'était un rêve de petite fille d'être chanteuse, et via ces 24 concerts réalisés depuis dix ans, j'ai énormément gagné en confiance. On s'était dit : « On y va, on verra bien ! » et le résultat c'est que dix ans plus tard on est tou-

jours là et on prend toujours autant de plaisir à partager ces concerts », souligne cette manageuse de chef de caisse en grande surface. Et si ça a tout de suite bien marché entre les deux passionnés, c'est que leurs concerts ont toujours été tournés vers le même objectif : faire du bien aux autres, apaiser les maux de tous, y compris les leurs, en

chantant des chansons axées sur la paix, l'amour et le bonheur.

### Un beau répertoire de variété française

Les deux Bernwillerois qui possèdent tous les deux un sacré coffre choisissent prudemment leurs chansons pour chacun de leur rendez-vous. « On tient à partager des paroles fortes qui disent quelque chose. On nous dit souvent qu'on vit ce qu'on chante. Et c'est vrai, pendant deux heures, on donne tout », sourit Hubert Gensbittel. Leur répertoire comprend plus de 120 chansons, sans oublier les 35 titres de Noël, qui ont voyagé à travers le Sundgau mais aussi jusqu'à Ruelisheim, Leimbach, Sewen, Roderen ou encore Aspach-le-Bas.

Sans trop en dévoiler sur la programmation du concert de dimanche, le duo reprendra des titres incontournables de leur répertoire de variété française tels que du Frédéric François, Mireille Mathieu, Franck Michael ou encore Alain Morisod & Sweet People qui a d'ailleurs inspiré le nom de leur duo, grâce à sa chanson *On est là ce soir*.

Les deux chanteurs feront évidemment des clin d'œil à leur premier concert, sans oublier ce qu'ils appellent leur « hymne national » : *Sierra Madre*, qui leur permet d'entonner une chanson avec leur public, fidèle au rendez-vous depuis dix ans.

Le duo invite donc toutes les personnes désireuses de partager un bon moment avec eux, à venir partager une parenthèse en chansons dimanche. Les spectateurs emporteront forcément un petit bout de bonheur et d'amour chez eux, tant Martine et Hubert mettent de la passion dans leurs chants. « Je dis souvent qu'on peut tout m'enlever dans la vie, tant qu'on ne m'enlève pas le chant, je survivrais à tout », souligne Hubert Gensbittel.

### • Aglaé Kupferlé

Dimanche 16 novembre 16 h, concert du 10<sup>e</sup> anniversaire du duo Amour et bonheur partagés (Martine Welterlin et Hubert Gensbittel). Entrée libre, plateau. Le duo est ouvert à toute proposition de concert dans des lieux de culte au profit d'associations ou des conseils de fabrique mais aussi pour des événements familiaux comme des noces d'or. Contact : 06 32 41 16 94.

Altkirch

## Vélociste par passion et par conviction

Professeur de français à mi-temps, Michel Ringelé a entrepris une reconversion dans la réparation et la révision des vélos. Il a commencé dans son garage à Altkirch en 2022 et compte en faire son activité principale. Son idée est aussi de contribuer ainsi à la promotion de l'usage du vélo au quotidien.

Devant sa maison, dans le quartier résidentiel de l'Illberg à Altkirch, une bannière indique sobrement l'existence d'un atelier de réparation et d'entretien des vélos. Michel Ringelé, 60 ans, partage actuellement son temps entre ses cours de français au collège de Seppois-le-Bas et sa seconde activité née de sa « passion pour le vélo, [son] goût pour la mécanique et pour l'écologie pratique ».

Cet atelier baptisé « Autour des vélos » est installé au sous-sol de la maison. Il est de taille modeste mais parfaitement organisé. Et les compétences du vélociste ne sortent pas de nul part. L'Altkirchois a fait un ap-

prentissage d'ajusteur avant d'aller à la faculté de lettres. Celui qui avait toujours réparé ses vélos et ceux de ses proches et amis, a pris la décision de se reconverter lors de la pandémie du Covid-19.

### Formation théorique

Il s'est installé officiellement au début de l'année 2022 après avoir suivi une formation théorique à distance à l'École française du vélo, dans l'Ain, pour compléter ses connaissances pratiques. « J'ai appris les spécificités des vélos de tous types, de route, VTT, tous chemins, gravel, vélos-cargos, vélos à assistance électrique (VAE) », détaille Michel Ringelé qui pratique pour l'instant cette seconde activité tous les après-midi et le samedi toute la journée. Avec l'idée d'en faire un temps complet l'année prochaine « si les moyens le permettent » et même de poursuivre après la retraite.

Le « vélociste » propose l'entretien, la réparation, la révision, le reconditionnement des



Michel Ringelé dans son atelier, au sous-sol de sa maison. Photo N.B.-G.

vélos de toutes marques et se déplace à domicile si nécessaire dans le Sundgau et jusqu'à Mulhouse et environs. Il lui est déjà arrivé aussi de faire des réparations d'urgence au camping d'Altkirch ou sur la piste cyclable.

Il se dit « stimulé par les difficultés » et confie faire parfois

appel à son fils, spécialisé dans l'électronique, qui lui donne volontiers un coup de main pour les VAE. Il souligne la saisonnalité du métier, avec « une demande très forte d'avril à septembre », mais rappelle qu'un vélo doit s'entretenir pour rester performant et sûr. « Les révisions annuelles peuvent

très bien se faire en hiver, par exemple, les vélos qui ont des freins hydrauliques, il faut les purger régulièrement », illustre-t-il.

Constatant que les gens « peuvent être bloqués par de tout petits problèmes », il voudrait par son action inciter un maximum de personnes « à se remet-

tre en selle ». La plupart de ses clients utilisent leur vélo pour des activités de loisirs et « seulement 10 % pour aller au travail ».

Michel Ringelé est devenu membre de la toute nouvelle association de promotion du vélo, l'Altkirch Vélo solidaire, qui s'est créée en juin dernier. Des choses toutes simples sont à faire à Altkirch, « ville accidentogène pour le vélo », estime-t-il. Par exemple, « indiquer un tronçon de 300 mètres de piste cyclable aménagé à travers le lotissement de l'illberg que beaucoup ignorent ».

### • Noëlle Blind-Grandier

Tél. 06 29 99 00 35 et site internet : autourdesvelos.fr

### Illfurth Trois ateliers « mobilités »

Trois ateliers d'information et de réflexion sur le thème des mobilités à lieu ce jeudi 13 novembre à partir de 18 h (vélo, transports en commun et à la demande) à la Maison des œuvres à Illfurth. Inscription par courriel souhaitée à mobilités@ecc-sundgau.fr

## TOUS ACTEURS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITE

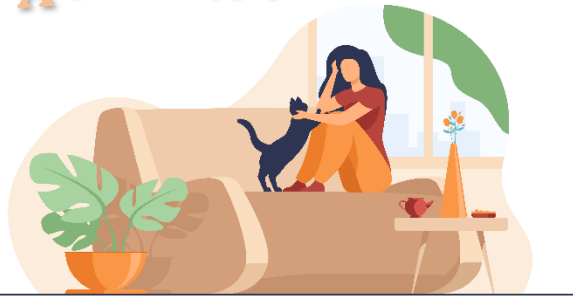


### La légende du colibri

Un jour, un immense incendie ravage la forêt. Tous les animaux, terrifiés, fuyaient. Seul un petit colibri s'agitait, allant chercher quelques gouttes d'eau dans le ruisseau pour les jeter sur le feu.

Les autres animaux lui dirent : « Tu es fou ! Ce n'est pas avec ces gouttes que tu vas éteindre l'incendie ! » Et le colibri leur répondit : « **Je fais ma part.** » Ce récit reflète les diverses actions que chacun peut mener à sa manière. Cette légende, d'origine amérindienne et popularisée par Pierre Rabhi, symbolise l'engagement individuel, même modeste, dans la protection de la nature et du vivant. Nous avons tous notre rôle à jouer !

### A la maison



...trier et recycler, réduire les plastiques à usage unique, composter mes déchets organiques

...acheter moins, mais mieux

...privilégier une alimentation avec des produits locaux, de saison

...participer à des sciences participatives comme du comptage d'oiseaux

...m'informer et sensibiliser mon entourage

... choisir des produits d'entretien biodégradables et écologiques

... réduire ma consommation d'énergie et d'eau

... limiter la pollution lumineuse en éteignant les lumières inutiles la nuit

... pratiquer l'écotourisme

... favoriser la marche, le vélo, les transports en commun

... réduire l'usage de la voiture et de l'avion

### Pour mes déplacements



... collecter l'eau de pluie pour l'arrosage

... laisser une zone d'herbe en friche ou sauvage

... créer mon refuge LPO

... installer nichoirs, abris à insectes, hôtels à hérissons

### Autour de la maison et au jardin



... jardiner au naturel. Rejoindre le réseau des écojardiniers du Sundgau

... planter des végétaux d'espèces locales et mellifères

# INFORMATIONS DIVERSES

## LES FOOD TRUCKS DE BERNWILLER



En complément des commerces locaux et restaurants présents dans le village, la commune de Bernwiller a accordé et facilité l'installation de Food Trucks, devant l'ancien local des sapeurs-pompiers et devant la maison Henner.

Pour ne manquer aucune soirée gourmande dans votre commune, nous vous rappelons le programme des Food trucks présents le soir :

### HOPLA PIZZAS



Rue de Mulhouse à  
Ammertzwiller

Tous les mardis soirs  
De 18 h à 21 h  
☎ 06 89 59 26 31

🚚 devant l'ancien local des SP d'Ammertzwiller

### KANOKWAN CUISINE THAÏ



Rue de Mulhouse à  
Ammertzwiller

Tous les jeudis soirs  
(Sauf 1<sup>er</sup> jeudi du mois)  
De 17 h 30 à 20 h  
☎ 06 78 21 45 28

🚚 devant l'ancien local des SP d'Ammertzwiller

## NOUVEAU :



**L'BURGER FOOD TRUCK**  
25 rue JJ Henner

Tous les jeudis soirs  
De 18 h à 21 h  
☎ 07 81 70 94 56

🚚 devant la Maison Henner

## CHASSE : DATE DES BATTUES



Consultez le site :

[battues.chasse-alsace-moselle.fr](http://battues.chasse-alsace-moselle.fr)

Et explorez la carte interactive qui affiche toutes les battues de la commune.

Découvrez l'application « Battues Chasse Alsace Moselle » qui vous permettra de retrouver sur votre smartphone toutes les informations relatives aux battues.

### FORÊT D'AMMERTZWILLER

JANVIER 2026 les dimanches 11 -18 - 25

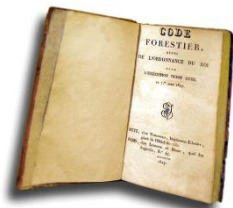
FÉVRIER 2026 le dimanche 01

### FORÊT DE BERNWILLER

JANVIER 2026 le samedi 10

FÉVRIER 2026 le dimanche 01

## LE BOIS D'AFFOUAGE : UN SERVICE COMMUNAL



Chaque année, la commune propose à ses administrés la possibilité d'acquérir du bois d'affouage issu des coupes réalisées dans la forêt communale.

Ce dispositif, très apprécié, permet de valoriser la ressource locale tout en offrant un accès avantageux à du bois de chauffage.

Il est toutefois important de rappeler que l'affouage est un service facultatif, que la commune met en place dans la mesure de ses moyens forestiers et organisationnels, et non un droit automatique.

### Un service dépendant des ressources forestières

Le volume de bois disponible varie chaque année selon :

- les plans d'aménagement forestier,
- les besoins liés à la gestion durable de la forêt,
- les zones exploitables,
- les conditions climatiques.

Ainsi, la commune ne peut proposer que les quantités réellement disponibles, et il peut arriver que les lots soient limités ou ajustés afin de préserver la forêt.

### Un dispositif encadré pour garantir son bon fonctionnement

L'affouage repose sur :

- des délais à respecter,
- des quantités définies selon les ressources,
- des règles de sécurité indispensables,
- des conditions d'exploitation (accès, débardage, respect des chemins, conditions climatiques...).

Ces éléments permettent de garantir l'équité entre les demandeurs et le bon déroulement des opérations en forêt.

### Pas de garantie systématique d'attribution

La commune rappelle que la possibilité d'attribuer un lot dépend :

- des volumes disponibles,
- du nombre de demandes,
- du respect des délais,
- de l'organisation forestière annuelle.

Ainsi, lorsque le volume disponible est insuffisant, ou lorsque les délais ne sont pas respectés, la mairie est dans l'obligation de refuser une demande.

### Un engagement volontaire de la commune

Proposer du bois d'affouage implique :

- une organisation importante,
- la coordination avec les équipes forestières,
- la gestion administrative,
- et des contrôles de sécurité.

La commune poursuit néanmoins ce service avec la volonté de soutenir les habitants et de valoriser durablement la forêt.

### Pour les nouveaux habitants : qu'est-ce que c'est et comment ça marche ?

Le bois d'affouage est du bois de chauffage provenant de la forêt communale, attribué en lots mesurés en stères. **Un stère = 1 m<sup>3</sup> de bois (1 m x 1 m x 1 m).**

Étapes à suivre :

1. **Bon de commande** : remis en automne dans votre boîte aux lettres (1 commande par foyer).
2. **Retour** : déposer le bon à la mairie avant la date limite.
3. **Avis de passage** : reçu avec le montant à payer lorsque le bois est disponible.
4. **Signature et paiement** : le candidat doit signer en mairie le contrat et régler par chèque à l'ordre du Trésor Public.
5. **Récupération** : le bois est récupéré en forêt par les chemins existants, si les conditions climatiques le permettent (hors pluie, gel ou sol détrempé).

### En conclusion

Le bois d'affouage est un service mis à disposition par la commune, dans la limite de ce que permettent la forêt et la réglementation. Il ne constitue ni un droit, ni une obligation pour la collectivité.

Son maintien repose sur le respect des règles par tous et sur la compréhension des contraintes inhérentes à la gestion forestière.

# INFORMATIONS DIVERSES

## INSCRIPTION ECOLE PRIMAIRE



Pour préinscrire votre enfant à l'école primaire, contactez la directrice par intérim, Madame Marie BIECHLIN. ☎ 03 89 25 93 40

✉ [ce.0680412D@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680412D@ac-strasbourg.fr)

## ACCUEIL DU MATIN



Pour les parents dont les horaires de travail sont incompatibles avec les horaires d'ouverture des écoles le matin, la commune de Bernwiller propose un accueil anticipé des enfants scolarisés à Bernwiller le matin à partir de 7 h 00 jusqu'à l'ouverture des classes.

Les inscriptions ont lieu au Secrétariat de la mairie, durant les horaires d'ouverture du standard téléphonique ou par email.

Les parents doivent réserver les temps de présence de leurs enfants aux accueils du matin au plus tard la veille du jour J ouvert avant midi.

Vous devez indiquer le jour et l'heure, les noms et prénoms de l'enfant, sa classe et les noms et prénoms de la personne à prévenir en cas d'urgence ainsi qu'un numéro de téléphone.

Le tarif est fixé forfaitairement à 1€50 par jour d'accueil et par enfant.

Aucun enfant n'est admis à l'accueil du matin sans y être préalablement inscrit.

☎ 03 89 25 30 15

✉ [mairie@bernwiller.fr](mailto:mairie@bernwiller.fr)

## ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (MIDI & SOIR)

Les inscriptions pour les accueils de loisirs et les restaurants scolaires se font auprès de la Communauté de communes Sud Alsace Largue.

7 rue de Bâle 68210 Dannemarie

<https://www.sudalsace-largue.fr/>

### Service Restauration scolaire

☎ 03 89 07 53 09

### Périscolaire Bernwiller (midi & soir)

☎ 07 84 58 60 78

✉ [peri.bernwiller@sudalsace-largue.fr](mailto:peri.bernwiller@sudalsace-largue.fr)

## PRODUITS RESIDUELS MENAGERS

En cas d'emménagement je me signale dès que possible auprès du service environnement qui me donnera la procédure à suivre :

- pour me faire livrer un bac, si il n'y en avait pas à l'adresse
- pour ouvrir un compte « redevance incitative » qui permettra au bac d'être collecté
- pour transmettre le numéro du bac de l'ancien locataire ou propriétaire si il existait dans mon ancien logement

### Service Produits résiduels ménagers

Annexe Sud Alsace Largue  
Zone d'activité des Tuiliers  
68210 Retzwiller

☎ 03 89 07 24 24

✉ [info@sudalsace-largue.fr](mailto:info@sudalsace-largue.fr)



## CENTRE DE VALORISATION INTERCOMMUNAL (DÉCHETTERIE)



Le site est ouvert à tout usager inscrit au service des produits résiduels.

Annexe Sud Alsace Largue ☎ 03 89 07 24 24  
Zone d'activité des Tuiliers  
68210 Retzwiller

### OUVERTURE DU CENTRE DE VALORISATION 2025

1ER OCTOBRE - 31 MARS

LUNDI - 8h30 - 12h00 - 13h30 - 16h30

MARDI - FERMÉ

MERCREDI - 8H30 - 12H00 - 13H30 - 16H30

JEUDI - 13H30 - 16H30

VENDREDI - 8H30 - 12H00 - 13H30 - 16H30

SAMEDI - 8H30 - 16H00

1ER AVRIL - 30 SEPTEMBRE

LUNDI - 8h30 - 12h00 - 13h30 - 17h00

MARDI - FERMÉ

MERCREDI - 8H30 - 12H00 - 13H30 - 17H00

JEUDI - 13H30 - 18H00

VENDREDI - 8H30 - 12H00 - 13H30 - 17H00

SAMEDI - 8H30 - 16H00

# INFORMATIONS DIVERSES

## ASSAINISSEMENT



Les services assainissement se situent désormais à la nouvelle annexe territoriale Sud Alsace Lague à Retzwiller, au 11 Rue Gilardoni - Zone d'activités des Tuiliers (à côté du centre de tri et de valorisation).

Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

<b>LUNDI</b>	8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
<b>MARDI</b>	Fermé
<b>MERCREDI</b>	8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
<b>JEUDI</b>	8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
<b>VENREDI</b>	8h30 – 12h00

Afin de faciliter l'accueil et de répondre au mieux aux besoins des habitants, un standard téléphonique unique permet d'accéder directement aux services à ce numéro : 03 89 07 24 24.

## EAU POTABLE



AMMERTZWILLER-BALSCHWILLER  
ET ENVIRONS

En cas d'emménagement ou de demande de branchement, je me signale dès que possible auprès du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable dit S.I.A.E.P Ammertzwiller-Balschwiller et environs qui me donnera la procédure à suivre.

### Service eau potable

2 rue de l'École  
Ammertzwiller  
68210 Bernwiller

☎ 03 89 25 34 09

✉ [siaep.ammertzwiller@wanadoo.fr](mailto:siaep.ammertzwiller@wanadoo.fr)

Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

<b>LUNDI</b>	9h00 – 12h00
<b>MARDI</b>	9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
<b>MERCREDI</b>	Fermé
<b>JEUDI</b>	9h00 – 12h00
<b>VENREDI</b>	9h00 – 12h00

## Fuite d'eau ?

Les canalisations qui se situent après le compteur sont réalisées par le propriétaire/abonné et sont sous sa responsabilité. En conséquence, ce sont les installations privées de l'abonné qui alimentent les pièces du local d'habitation en eau. Le compteur marque la limite de la responsabilité du service d'eau potable.

## PLATEFORME DES DÉCHETS VERTS



Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

	<b>HIVER</b> ❄️ <i>Novembre à Mars</i>	<b>ÉTÉ</b> ☀️ <i>Avril à Octobre</i>
<b>LUNDI</b>	Fermée	14h00 – 20h30
<b>MERCREDI</b>	13h00 – 18h00	14h00 à 20h30
<b>SAMEDI</b>	09h00 – 18h00	09h00 – 20h30

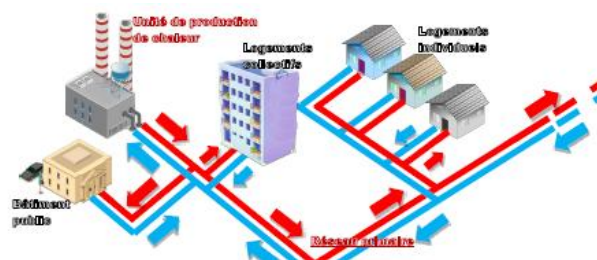
🚫 DÉCHETS ALIMENTAIRES INTERDITS : 🚫

🌿 y compris les fruits et légumes et autres denrées alimentaires.

Merci de ne rien déposer en dehors des conteneurs et de ramasser ce qui peut tomber à côté.

Plateforme interdite aux professionnels.

## RÉSEAU DE CHALEUR



Vous avez acheté un logement raccordé au réseau de chaleur de la commune, je me signale dès que possible auprès de la mairie qui me donnera la procédure à suivre.

2 rue de l'École  
Ammertzwiller  
68210 Bernwiller

☎ 03 89 25 30 15

✉ [mairie@bernwiller.fr](mailto:mairie@bernwiller.fr)

Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

<b>LUNDI</b>	9h00 – 11h30
<b>MARDI</b>	15h00 – 18h00
<b>MERCREDI</b>	Fermé
<b>JEUDI</b>	15h00 – 18h30
<b>VENREDI</b>	9h00 – 11h30

# DIVERS

## URGENCES

SAMU :  
15



POMPIERS  
18



EDF :  
08 10 33 30 68



Gendarmerie de  
DANNEMARIE :  
03 89 25 04 09



## DIVERS

MAIRIE :  
03 89 25 30 15  
mairie@bernwiller.fr



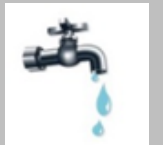
CCSAL :  
03 89 07 24 24



Presbytère de  
Balschwiller :  
03 89 08 88 10



En cas de fuite d'eau :  
Contacter le syndicat  
d'eau  
03 89 25 34 09



**Commune Nouvelle de  
BERNWILLER**  
Arrondissement d'Altkirch



2 rue de l'École  
Ammertzwiller  
68210 BERNWILLER  
Tél 03 89 25 30 15  
[mairie@bernwiller.fr](mailto:mairie@bernwiller.fr)

Heures d'ouverture au public :

<b>LUNDI</b>	<b>09H00 à 11H30</b>
<b>MARDI</b>	<b>15H00 à 18H00</b>
<b>JEUDI</b>	<b>15H00 à 18H30</b>
<b> VENDREDI</b>	<b>09H00 à 11H30</b>

Site internet de la commune : [ammertzwiller-bernwiller.fr](http://ammertzwiller-bernwiller.fr)

Plan d'accès :

